



Le Bulletin

Informations communales

Mairie de Céigny

Avril 2024



Bâtiment des voyageurs de l'ancienne gare de Céigny, construit en 1915. Photographie
Bruno Corthésy (© Office du patrimoine et des sites).

INFORMATIONS GENERALES ETE 2024

OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI ET MERCREDI
9 H A 11 H

JEUDI 16 H A 19 H (HORS VACANCES
SCOLAIRES GE)

DU 1^{ER} JUILLET AU 18 AOUT 2024, LA MAIRIE SERA FERMEE LE JEUDI APRES-MIDI

REOUVERTURE NORMALE DES GUICHETS DES LE 25 AOUT 2024

EN CAS D'URGENCE POSSIBILITE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 022/776.21.26

ADRESSE :

RTE DE CRANS 1

WWW.CELIGNY.CH

TELEPHONE

022/776 21 26

COURRIEL

INFO@CELIGNY.CH

PERSONNEL COMMUNAL :

PIERRE-ALAIN AUBERT

SECRETAIRE GENERAL

STÉPHANIE ZUPPINGER

SECRETAIRE COMPTABLE

HEIDI SCHÜTZ

SECRETAIRE COMMUNALE

DAVID DURIAUX

EMPLOYE COMMUNAL (BATIMENTS)

SÉBASTIEN CIPOLLA

EMPLOYE COMMUNAL (ESPACES VERTS)

Port de Céligny

Pour toute information ou location de place d'amarrage veuillez prendre contact avec la Capitainerie au **022/388.55.50**.

**Monsieur le
Maire reçoit sur
rendez-vous**

Bibliobus 2024



Le bibliobus est un service de la Ville proposé aux Communes en collaboration avec l'Association des communes genevoises

Quels types de livres propose le Bibliobus ?

Les collections se composent de livres pour enfants, des livres pour adultes, des romans, des bandes dessinées, des documentaires et également des livres en langues étrangères.

Comment s'inscrire ?

Pour emprunter au Bibliobus, il faut être inscrit aux Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. L'inscription est gratuite et peut se faire dans le bus.

Horaires 2024 :

Le Bibliobus stationnera sur la place du village les mardis suivants entre

14h30 et 17h30,

les 23 avril,

21 mai, 18 juin,

13 août, 10 septembre,

8 octobre, 5 novembre et

3 décembre et 30 décembre 2024.

(sous réserve de modification).

Une bonne occasion de profiter d'un service culturel à nos portes !

Informations : tél. 022/418 92 70 ou hors-murs.bmu@ville-ge.ch

Informations importantes !



Auprès du secrétariat communal : courriel à info@celigny.ch ouverture du guichet le mardi et le mercredi de 9h à 11h et le jeudi de 16h à 19h, vous pouvez obtenir les renseignements et subventions communales suivantes :

- Subvention à l'achat d'un vélo électrique
- Subvention à l'installation d'une borne de recharge électrique
- Subvention à l'opération « visite villa » visant à réduire la consommation d'énergie
- Subvention à l'achat d'un abonnement de TP Céligny-Genève + zone 10
- Pour les aînés subvention à l'achat d'un abonnement demi-tarif CFF
- Pour les jeunes en formation subvention supplémentaire à l'achat d'un abonnement de TP



David Duriaux,
employé communal (bâtiments)
dès le 1^{er} mars 2024.

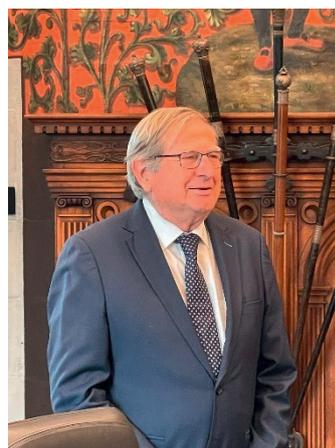
La Mairie a le plaisir de vous présenter ses deux nouveaux collaborateurs :

Stéphanie Zuppinger,
secrétaire-comptable
dès le 1^{er} décembre 2023.



Bienvenue !

Bienvenue également à M. François Mumenthaler,
administrateur ad intérim,
nommé par le Conseil d'Etat
en remplacement de M. Henri Louvrier,
adjoind démissionnaire au 31 janvier 2024.



Taille des haies et entretien des parcelles.

Les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies doivent être taillées, à la verticale des bornes marquant les limites de propriété, avant le 15 juillet, à une hauteur maximale de 2 m.

Les déchets verts en grande quantité ne sont pas acceptés à la déchetterie et doivent être apportés directement à la Compostière de Commugny, chemin du Stand (entre le stand de tir et l'autoroute).

Carte d'accès permanente au prix de CHF 30.- +TVA à commander à la Mairie,

Horaire d'été (mars à octobre):

Lundi au vendredi 10h30-12h00 et 16h00 à 17h30

Veillez prendre note que l'usage des souffleuses à feuilles équipées d'un moteur à explosion est interdit dès le 1^{er} février et ceci jusqu'au 30 septembre.

Feux de jardin

Les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève.

Il est notamment interdit d'incinérer : le papier, le carton, le bois et les palettes traitées, le bois fraîchement coupé ou détrem pé par la pluie, les branches portant des feuilles ou des aiguilles vertes, les résidus de bois de menuiserie, les emballages, les caisses, les harasses, les meubles, le bois provenant de démolitions ou de travaux de transformation, les ordures ménagères, les huiles, les solvants, les matières plastiques, les restes de peintures, de mazout, de diesel, d'essence, les pneus, les panneaux en aggloméré ou les planches de coffrages et d'échafaudage.



Sont réservées l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire, renseignements : <https://www.ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon/especes-exotiques-envahissantes> et l'incinération de déchets agricoles, tels que ceps de vignes, racines, souches d'arbres fruitiers et déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³ Art. 15B, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets, du 28 juillet 1999. **Pour la protection de l'air et le respect du voisinage, veuillez respecter cette interdiction !**

DECHETTERIE 39, ROUTE DE CELIGNY

Horaires d'ouverture

Mardi	18h	19h
Jeudi	18h	19h
Samedi	10h	12h00

La Mairie vous remercie pour le soin que vous apportez au tri de vos déchets. Des containers spécifiques pour le verre, le papier-carton, le PET, le métal et l'alu, les textiles, les piles et les batteries, les capsules de café, les déchets verts en petite quantité ainsi que **les gravats en petite quantité** également (gravats, porcelaines, carrelages, etc.) sont à votre disposition. Pour les dépôts plus importants veuillez vous rendre à l'ESREC des Chanâts à Bellevue.

DECHETS ENCOMBRANTS

Les **déchets encombrants et la ferraille** sont levés à domicile, le dernier vendredi de chaque mois. Les déchets devront être sortis avant 6h30 et déposés au lieu habituel de ramassage des ordures ménagères.

Les encombrants non pris en charge par la voirie doivent être récupérés par leur propriétaire !

Calendrier de levée des encombrants 2024

Les vendredis : 26 avril 31 mai 28 juin
 26 juillet 23 août 27 septembre
 25 octobre 29 novembre pas de levée en décembre

Ramassages à domicile.

Ramassage à domicile **des ordures ménagères** (sauf pour les immeubles de la route des Coudres) **tous les mardis** : les déchets doivent être sortis avant 6h30.

Ramassage à domicile des déchets organiques (containers bruns) : tous les vendredis, les déchets doivent également être sortis avant 6h30.

Attention !

- Le ramassage des ordures ménagères du mardi 31 décembre 2024 est maintenu !

DECHETS ENCOMBRANTS ET ELECTRO-MENAGER

ESPACE DE RECUPERATION (ESREC)

L'espace de récupération des Chanâts à Bellevue est à disposition des particuliers pour débarrasser gratuitement les déchets ménagers et encombrants : **les déchets de jardin, le papier et le carton, le verre, le matériel électronique, les déchets encombrants, les déchets spéciaux (piles, restes de peintures, huiles, ampoules et éclairages...), les gravats, le bois, les batteries, les pneus déjantés.**

Attention nouveaux horaires :

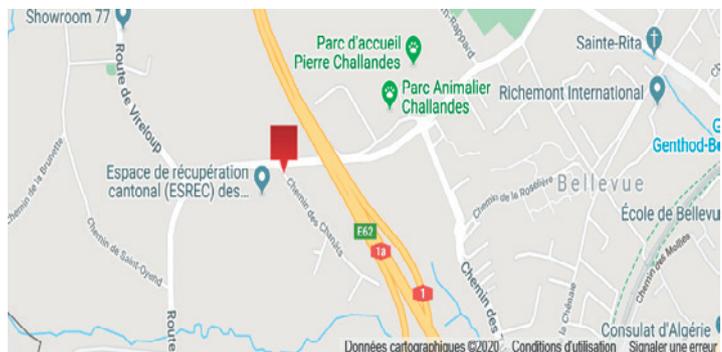
Ouvert toute l'année du mardi au samedi (dimanche et jours fériés : fermés).

Horaire standard (mars à octobre)

Lundi, dimanche et jours fériés : fermés

Mardi au vendredi : 15h à 19h

Samedi, dimanche et fériés : 10h à 17h



Horaire d'hiver (novembre à février)

Lundi, dimanche et jours fériés : fermés

Mardi au vendredi : 14h à 17h

Samedi, dimanche et fériés : de 10h à 17h

Pensez aux œuvres caritatives pour les objets encore en bon état ou consultez des sites internet permettant de vendre, de donner, d'échanger ou de se procurer des objets à moindre prix. Prendre ou récupérer des objets déposés dans un ESREC est interdit.

Appel à un tiers.

Lorsque vous faites appel à une entreprise (entreprise de transports/déménagement, association ou autre) et que vous la mandatez pour débarrasser vos déchets/encombrants, celle-ci n'est pas autorisée à accéder à l'ESREC. Seuls les particuliers qui amènent leurs déchets par leurs propres moyens aux ESREC ou avec un véhicule de location peuvent y accéder gratuitement.

Professionnels !

Les entreprises, artisans et associations ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets dans les ESREC. Ils doivent s'adresser à un repreneur autorisé.

Pour plus d'informations : Info-Service 022 546 76 00

NOUVEAU: les bouteilles de lait en PET appartiennent elles aussi à la collecte des bouteilles à boissons en PET

L'industrie laitière passe progressivement du PE (polyéthylène) au PET. Pendant cette phase de transition, les deux matériaux sont en circulation.

Repérer le logo:



Bouteilles à boissons en PET

Toutes les bouteilles portant ce logo peuvent être déposées dans la collecte séparée pour les bouteilles à boissons en PET. Les nouvelles bouteilles de lait en PET peuvent être transparentes ou blanches.



Bouteilles en plastique en PE (polyéthylène)

Les bouteilles portant ce logo ou ne portant pas d'indication de recyclage ne doivent pas être collectées avec le PET. Elles doivent toujours être déposées dans la collecte séparée pour bouteilles en plastique.

Déroulement de la transition vers les bouteilles à boissons en PET pour le lait

Le changement se fera progressivement et prendra du temps. Pendant cette phase de transition, les deux matériaux d'emballage du lait (PET et PE) seront sur le marché.

Ce qui change pour les points de collecte

Les bouteilles à boissons en PET dans lesquelles ont été conditionnés des produits laitiers peuvent être collectées avec le PET depuis janvier 2024. La manutention, la collecte et les personnes de contact restent les mêmes.

Faut-il s'attendre à des quantités supplémentaires aux points de collecte?

Il faut s'attendre à une augmentation de l'ordre d'un faible pourcentage à un chiffre. Comme la plupart des produits laitiers sont consommés à la maison, la plus grande partie de ces quantités sera vraisemblablement retournée dans le commerce de détail ou auprès des communes.



Bon à savoir!

Le lait ou les produits laitiers qui sont désormais vendus dans des bouteilles en PET portent également ce logo.

Ces emballages ne peuvent toujours PAS être collectés avec le PET

- Bouteilles de lait en PE (polyéthylène)
- Gobelets ou briques de produits laitiers
- Autres emballages en PET tels que les films et les coques en plastique/blisters

Plus d'informations:
petrecycling.ch/lait



Commerçants et artisans de la commune à votre service

Restauration

Buffet de la Gare de Céligny

DDM Sàrl

Rte de Founex 25

022 776 27 70

info@buffet-gare-celigny.ch

www.buffet-gare-celigny.ch

Restaurant La Coudre

Vivimar Sàrl

Rte des Coudres 200

022 960 83 60

vivimar@deckpoint.ch

www.resaurant-lacoudre.ch

Restaurant L'Enclave

Rte des Coudres 16

022 960 55 00

www.facebook.com/lenclave

Pizzeria des Grands-Chênes

Rte des Coudres 17

022 960 57 00

www.pizzeriadesgrandschenes.ch

La Belle Célignote

Plage de Céligny

Ouverture saisonnière 1.5 au 30.9

079 594 20 99

www.celignote.ch

Habitat, arts et loisirs

L'Atelier du Becquet

Bobetso Véronique

Ch. De Becquet 16

079 617 71 11

vebosochat@gmail.com

www.latelierdubecquet.ch

Cours de modelage et céramique

CélAtelier

Rte des Coudres 4

Mme F. Courvoisier

076 376 46 69

Cours, soirées et animations diverses

Zeko Design

Zélie Guerra Kössler

079 550 29 43

www.zekodesign.ch

info@zekodesign.ch

Graphisme et communication

Gabin Ferra alias Fabien Guerra

Rte de Suisse 314

076 436 48 30

gabin.ferra@gmail.com

www.gabinferra.net

Compositeur à l'image, professeur de piano et composition

Alimentation

Ferme La Pièce

Rte de Crassier 51

079 775 93 12

Vente d'œufs et de bois de cheminée

Le Clos de Céligny

Jérémy Schütz

Rte de Céligny 38

079 857 98 81

www.le-clos-de-celigny.ch

jschutz@le-clos-de-celigny.ch

Vente directe de vin et jus de raisin au caveau

Miellerie de Céligny

Mélanie Baudet, apicultrice

Rte des Coudres 29

079 251 18 74

melaniebaudet1@gmail.com

www.miellieriedeceligny.ch

Vente directe de miel et produits de la ruche, visites, parrainages

Rolli Adeline

Rte des Coudres 58

079 233 98 49

Produits du terroir, huile de colza, vinaigre

David et Julia Schütz

Rte de Céligny 30

079 207 05 49

Œufs, viande, fromage, céréales, produits du terroir BIO

Commerçants et artisans de la commune à votre service

Santé

Métakinébiologie et orthobionomy

Thérapies énergétiques

Stéphanie Zuppinger Noverraz

Ch. du Pry 21

079 471 85 33

www.espacepouretre.ch

Patricia de PosturesPilates

Bien-être et soulagement des douleurs chroniques

Méthode Pilates axé Fascia

079 503 29 04

patricia@posturepilates.ch

Psychothérapie

Consultation pour adulte

Sabine Chassot Leiglon

Ch. de la Jacallaz 20

079 301 24 29

svc.leiglon@gmail.com

Travaux agricoles, élagage, terrassement, drainage, déneigement et divers

Ferme La Pièce

Rte de Crassier 51

079 460 58 85

Rolli Eric

Rte des Coudres 58

079 255 76 12

Schütz David Sàrl

Rte de Céligny 30

079 790 10 05

Beauté / Vêtements / Chaussures

Coiffeur mixte femme/homme/enfants

Onglerie

Salon des Coudres by Carolina

Route des Coudres 60

022 557 00 04

079 432 73 46

Artisan bottier et cordonnier

Maître Vénitiens

Stefano Galenda

022 736 23 43

contact@maitresvenitiens.com

Réparation de chaussures, de sacs à main, porte-monnaie et valises. Pose de fermeture éclair.

Paysagistes

Imeri Sadik

Ch. des Ochettes 21

079 400 10 04

Jardin vert Ekrem R.

Entretien jardin

079 195 41 92

Er.jardinvert@gmail.com

Sports

Bodycoach Céligny Fitness

Rte des Coudres 50

022 362 20 66

best-ifas@span.ch

fitness et formation des coach, nutrition, pilates, yoga

Cours de gym du dos/Pilates

Patricia Scherrer

Pédagogue du mouvement diplômée

Nordic Walking et activités physiques

adaptées pour les personnes en surpoids

www.planetgym.ch

Commerces

Hofer Jean-Daniel

Rte des Coudres 34

022 776 30 50

Vente, entretien, réparation de vélos et machines de jardin

Hofer Grégoire

Rte des Coudres 34

077 443 24 90

hofer.robotique@gmail.com

Robotique de jardin

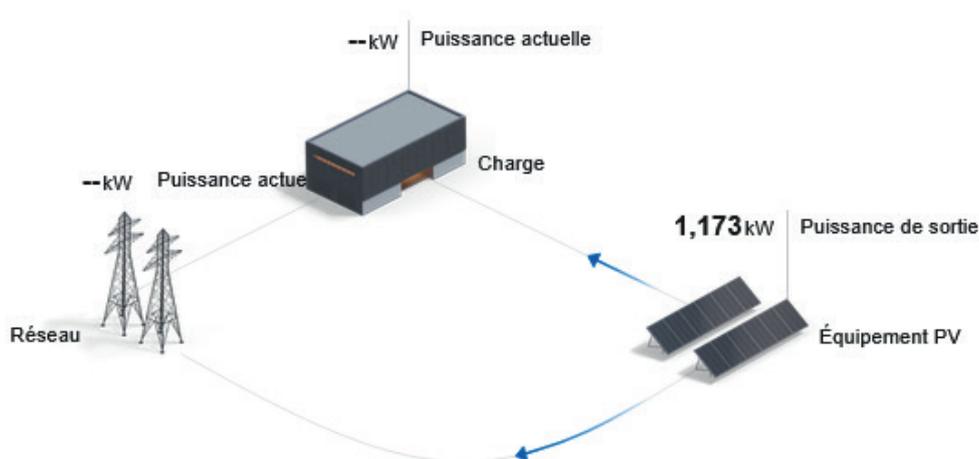
Vente, réparation de matériel à accus

Centrale photovoltaïque des Grands-Chênes.

La Mairie est heureuse de vous annoncer la mise en route de notre première centrale photovoltaïque de la commune de Céligny, en date du 23 janvier 2024

Située sur la toiture des parkings des Grands-Chênes, cette installation produit de l'électricité pour les parkings et les bornes de recharge pour le véhicule électrique, la journée bien évidemment.

Le surplus est réinjecté dans le réseau de Romande Energie et diminue de manière effective notre bilan carbone, en diminuant la consommation du territoire communal.



Notre production, après un peu plus d'un mois d'hiver, est de 2.93 MWh, soit 1.39 tonnes de CO² évité ou l'équivalent de deux arbres plantés.

C'est un bon début et nous allons continuer à vous communiquer régulièrement ces chiffres en attendant de trouver le moyen que vous puissiez les consulter directement.

Etant donné que la commune est remarquable du point de vue architectural, nous avons un caractère exceptionnel au niveau de notre patrimoine, qui fait de Céligny une zone ISOS et donc limitant les modifications sur nos bâtiments.

Ceci nous pose une limite dans le développement du photovoltaïque dans le cœur village. La commune va donc lancer un projet pour arriver à une solution satisfaisante, pour les défenseurs de notre patrimoine et de la planète.

Nous vous tiendrons donc régulièrement au courant de ces développements.

On ne marche pas dans l'assiette de la biodiversité

Depuis quelques mois, vous avez vu fleurir sur votre commune des panneaux interdisant l'accès à certaines prairies extensives. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du réseau agro-environnemental de Céligny, en collaboration avec les exploitants locaux.

Les prairies extensives sont des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) rassemblant toutes les conditions nécessaires au développement de nombreux insectes, oiseaux, reptiles, petits mammifères, champignons et fleurs qui y vivent et s'y reproduisent. Aucun engrais ni pesticide n'y sont utilisés et elles sont fauchées tardivement, tout en laissant sur pied 10% de leur surface comme refuge pour la faune. Elles accueillent de nombreux auxiliaires de lutte biologique qui limitent la pullulation d'organismes problématiques dans les cultures et les jardins, comme les pucerons et les altises. En outre, le foin est utilisé pour nourrir le bétail.



Le Demi-Deuil est fréquent dans les prairies extensives du réseau et ses chenilles passent l'hiver dans les bandes de végétation non fauchées. Plus rare, mais parfois présente en nombre, l'Orchis pyramidale prospère également dans ces surfaces.

Depuis plus de 10 ans, les efforts fournis par les exploitants sont conséquents et le succès est au rendez-vous ! La biodiversité s'épanouit au bénéfice des cultures, mais aussi des habitants. Certes, les prairies extensives représentent un milieu accueillant pour une promenade, mais n'en demeurent pas moins des surfaces cultivées. Le piétinement des promeneurs, des chiens ou des chevaux conduit à l'écrasement des fleurs et des chenilles, ainsi qu'à la fuite des petits mammifères et à l'abandon des nids par les oiseaux. Pour ces raisons, continuons à préserver notre environnement et à respecter le travail des agriculteurs en restant sur les chemins.

Céline Rochet
Biologiste en charge du suivi
du RAE de Céligny

Retrouvez ci-dessous d'autres informations sur le réseau agro-environnemental de Céligny :

[Réseau agro-environnemental | Céligny \(celigny.ch\)](http://Réseau agro-environnemental | Céligny (celigny.ch))

[Céligny | Genève Terroir - Le portail du terroir genevois \(agriculture-durable-geneve.ch\)](http://Céligny | Genève Terroir - Le portail du terroir genevois (agriculture-durable-geneve.ch))

Information sur le frelon asiatique et demande de l'aide de la population pour trouver les nids

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes, de son nom latin *Vespa velutina*, est un insecte nuisible, arrivé en France en 2004 et qui se propage en Europe. La première observation en Suisse date de 2017. Depuis 2022, sa propagation s'est considérablement accélérée.

Le frelon asiatique prédate les abeilles mellifères et les pollinisateurs sauvages. A terme, il pourrait causer des dommages aux cultures (arboriculture et viticulture) et créer une baisse significative de la pollinisation. Il peut être également une menace pour la santé publique par les piqures engendrées.

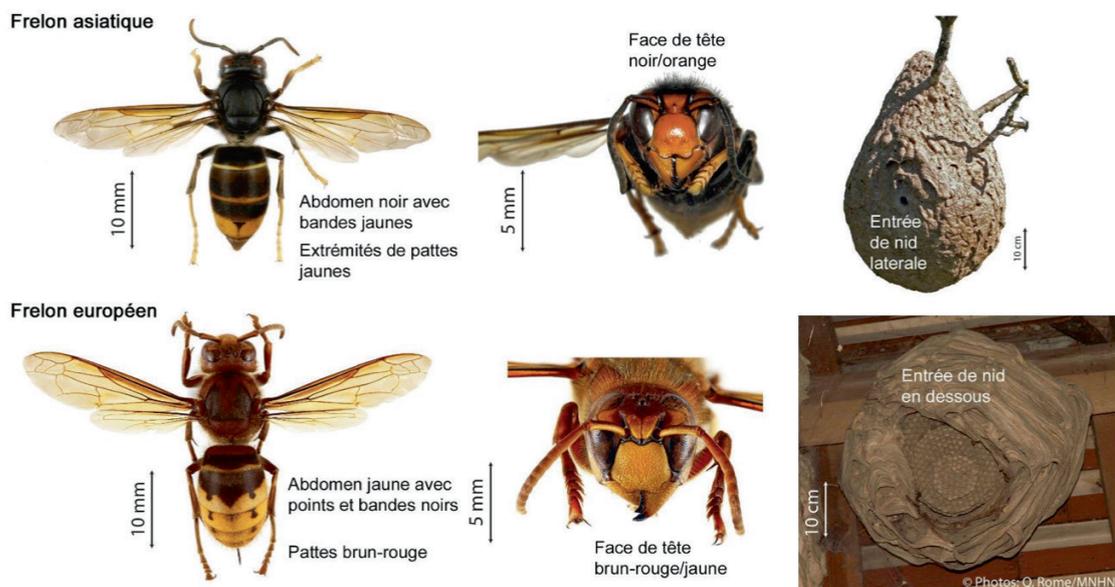


Figure 1: photos informatives pour le différencier sur frelon européen (espèce locale), image Apiservice

Les jeunes reines hivernent seules à l'abri et sont très résistantes. Au printemps (environ mars), elles construisent un premier nid. Ces nids peuvent être détruits facilement car ils sont petits et souvent accessible, car proche du sol. Ils peuvent être sous un avant-toit, dans une cabane de jardin, dans une haie ou un buisson, tous les cas de figure sont possibles.



Figure 2: premiers stades de la construction du nid (printemps), image D.Chérix



Figure 4 Nid primaire, Céligny, août 2023, image M.Baudet

A la fin de l'été, les colonies de frelons asiatique se développent et peuvent migrer à des dizaines de mètres de hauteur et construire un nid énorme dans un arbre. Les premiers nids peuvent aussi rester en place et donnent lieu à des constructions gigantesques.



Figure 3: Nid secondaire, Prangins, septembre 23, image M.Baudet



Figure 5: nid visible une fois les feuilles de arbres tombées, Genève, novembre 2023, image pompiers Genève

Ces nids ne se voient pas et ne se trouvent pas facilement. Ils contiennent des milliers d'individus et peuvent générer des centaines de reines pour l'année suivante. Ils sont en forme de poire avec les bords nets (ne pas confondre avec les boules de gui ou les nids de corvidés).

Une fois les feuilles des arbres tombées, ils peuvent être repérer facilement. Les promeneurs peuvent donc aider à les trouver. Ces nids restent actifs jusqu'en début décembre et peuvent encore donner des reines aussi tard dans l'année.

La meilleure méthode de lutte contre ce ravageur est de loin la destruction des nids. Le canton de Genève a détruit plus de 100 nids en 2023, et le canton de Vaud

environ 40, mais il s'agit certainement que de la pointe de l'iceberg. Les apiculteurs contribuent à la recherche des nids et ont besoin de l'aide de la population.



Dans le cas où vous découvririez un frelon suspect, prenez-le en photo ou en vidéo (avec votre mobile ou un appareil photo) et annoncez-le via le site internet www.frelonasiatique.ch. Si le soupçon se confirme, le canton concerné déterminera la marche à suivre.

Un grand merci pour votre attention et votre aide.

Mélanie Baudet, référente frelon asiatique pour la région de Nyon et environ, décembre 2023

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel de notre ONG, qui œuvre en faveur de l'aide au Népal. Ce rapport retrace les actions que nous avons menées en 2023, grâce à votre générosité et à votre soutien. Les différents projets ont pu être visités lors de notre voyage en novembre 2023.

Gumda En mars 2023, nous avons débuté la construction de l'Hostel (Internat) et du réfectoire de l'école de Gumda. Malheureusement, à la suite de la mousson la piste menant au village a été détruite et l'acheminement des matériaux n'a pas pu avoir lieu. Cette situation a retardé le chantier de 3 mois.

Fin 2023, la construction du bâtiment principal était bien avancée. Les ouvriers s'affairaient à préparer la dalle du toit et débutaient les fondations du réfectoire. Le bâtiment devrait être terminé au courant du printemps 2024.



Lapubesi Les autorités de ce village, que nous avons visité au printemps 2022, nous avaient fait part de leurs besoins de sécuriser l'installation électrique de l'école qui présentait de grands risques d'accident pour les enfants et réparer l'usine hydro-électrique en panne.



Lors de notre voyage en novembre 2023, nous avons pu visiter l'école et les travaux réalisés. L'usine électrique fonctionne parfaitement, malheureusement la qualité des travaux de réparation de l'installation électrique de l'école laisse à désirer. Nous avons fait part de notre mécontentement aux responsables locaux et ces derniers nous ont promis de prendre à leurs charges les coûts de remise en état. Nous

suivrons avec attention ces travaux afin de garantir la qualité du travail.

Yamgaun La quasi-totalité des sentiers du village ont été aménagés, principalement avec des escaliers en pierre. Certaines portions ont nécessité des constructions plus complexes avec du béton armé et la pose de barrières.

La place devant l'école quant à elle offre maintenant un espace de jeux et d'attente pour les enfants.



Repas de soutien Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre présence et votre générosité lors de notre repas de soutien, qui a eu lieu le 2 septembre 2023. Le restaurant indien le Gandhi et son chef népalais Raju nous a régaliés avec un savoureux repas typique. Ce fut une soirée mémorable qui a battu notre record de fréquentation avec la participation de plus de 80 personnes.

Marché de Noël Pour cette année 2023, nous aurons ouvert 5 jours sur 3 weekends. Au vu du succès des deux premiers jours, nous avons passé une commande supplémentaire ce qui nous a permis de réapprovisionner notre stock.

Nous avons testé lors de cette édition de nouveau produit en véritable cachemire tissé directement au Népal. Bien que plus onéreux, cet assortiment a remporté un franc succès, nous le mettrons donc à notre assortiment dès l'année prochaine.

Projets 2024 En ce début février en plus de poursuivre la construction de l'Hostel, nous avons pu débiter les projets suivants :

- Machhakhola, aménagement d'un chemin pour les élèves se rendant de l'école à l'Hostel
- Piladi, fabrication et pose de portes et fenêtres sur les bâtiments de l'école

D'autres projets sont d'ores et déjà prévus et débiteront ces prochains mois. Le budget pour réaliser la totalité de ces projets se chiffre à environ CHF 80'000.-

- Piladi, fourniture de Laptop et aménagement d'une salle de science
- Gumda, fabrication et installation du mobilier de l'Hostel
- Gumda, aménagement du toit de l'Hostel et construction d'un mur de soutènement
- Yamgaun, pose d'une clôture autour du périmètre de l'école
- Yamgaun, construction d'un mur de soutènement
- Birgunj, fabrication de 8 unités de toilettes et douches

Vous pourrez suivre le déroulement de l'ensemble de ces projets sur les réseaux sociaux, et sur notre site internet à l'adresse www.namastegumda.com

Activités 2024 Les activités suivantes sont déjà au programme, il est toutefois possible que d'autres événements viennent s'ajouter en cours d'année. Réservez d'ores et déjà les dates suivantes :

- 13 Juin Assemblée générale
- 31 Août Repas de soutien
- Décembre Marché de Noël

Si tout se passe comme prévu, notre contact local Kanchhalal Gurung nous fera l'honneur de sa présence lors de notre repas de soutien.

Cotisations et Dons Naturellement nous sommes très touchés par tous les dons que nous recevons et nous vous en sommes reconnaissants. Nous espérons compter cette année encore sur de nombreux soutiens.

Nous serions d'ailleurs très heureux de vous compter parmi nos membres sympathisants. Le coût d'une cotisation annuelle est de CHF 50.- et ne vous engage en rien.

Nous vous invitons à verser vos dons ou cotisations par virement bancaire, en cash ou par **TWINT** au **079 301 37 81**. En précisant la nature de votre versement.

IBAN: **CH72 0900 0000 1419 7173 6**

N'oubliez pas de mentionner l'objet de votre versement et votre nom.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant cet aspect financier.



Association Namaste Gumda – Rte de Céligny 58 – CH-1298 Céligny – ☎0041796488485
www.namastegumda.com - contact@namastegumda.com

Prévention: Vagues de chaleur et canicule



Désormais, les vagues de chaleur seront non seulement plus fréquentes et plus intenses, mais elles seront aussi plus longues: **il va faire plus chaud, plus souvent, plus longtemps**. C'est une des conséquences les plus perceptibles du changement climatique: dans ses scénarios les plus pessimistes, MétéoSuisse prévoit entre 3 et 5 fois plus de journées "tropicales".

Qui est à risque?

- **Les personnes fragiles en raison de leur âge ou de leur état de santé** (personnes âgées de plus de 65 ans, femmes enceintes, enfants de moins de 6 ans, personnes atteintes de maladies chroniques...).
- **Les personnes surexposées**, en raison de leurs conditions de vie et de travail, ou à cause de leur comportement et de leur environnement.

Tout le monde est concerné par les vagues de chaleur et chacun doit se protéger de la chaleur et s'hydrater régulièrement.

Quels sont les effets de la chaleur sur la santé?

L'exposition à de fortes chaleurs est une agression pour l'organisme et peut avoir des conséquences graves.

On risque principalement:

- Une déshydratation
- L'aggravation d'une maladie chronique
- Un coup de chaleur

Quels sont les signes d'alerte?

- Fatigue ou faiblesse inhabituelles
- Etourdissements, vertiges, troubles de la conscience
- Nausées, vomissements
- Crampes musculaires
- Maux de tête, soif importante
- Fièvre

Que faire en cas de signe d'alerte?

- Installer la personne à l'ombre
- Donner à boire de l'eau tempérée (pas glacée)
- Appliquer un linge humide sur le corps
- Surveiller: **si pas d'amélioration rapide, contacter le 144.**

Toutes les recommandations en ligne (population, personnes à risque, enfants, animaux domestiques)



Recommandations pour se préserver de la chaleur

- Se rafraîchir
- Se protéger de la chaleur
- Boire et manger
- Aider ou se faire aider
- Ne pas s'isoler



une aide précieuse et personnalisée pour
les seniors en âge AVS

Soutien administratif en partenariat avec l'Association Dôme Seniors pour les aînés de Céligny !

Tous les premiers jeudis après-midi du mois, au 1^{er} étage du bâtiment communal, soit les
16 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août, 12 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2024
de 13h à 14h (sans rendez-vous) et de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives ?

- Une assistante sociale vous conseille et vous aide en apportant un soutien dans de multiples situations et en fonction de vos besoins.
- En toute confidentialité, un assistant administratif peut se rendre à votre domicile afin de vous accompagner dans vos démarches administratives.

Lutte contre l'isolement ?

- Un collaborateur de Dôme seniors se rend à votre domicile pour partager un moment convivial et créer un contact humain.

Afin de prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter par téléphone dès aujourd'hui DÔME SENIORS au **079 701 59 60**, de 9h à 11h et de 14h à 16h, en semaine, ou inscrivez-vous par mail : info@domeseniors.ch

Assistance sociale

Nos assistants sociaux vous conseillent et vous aident, en vous apportant leur soutien dans de multiples situations et en fonction de vos besoins

Assistance administrative à domicile

En toute confidentialité, nos assistants administratifs à domicile se déplacent chez vous, afin de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

Aide contre l'isolement

Un collaborateur de DÔME SENIORS se rend à votre domicile pour partager un moment convivial et créer un contact humain.

www.domeseniors.ch

info@domeseniors.ch

022 552 25 11

lundi au vendredi : 9h à 11h et 14h à 16h



Dons

CH47 0900 0000 1556 1242 3

Un grand merci
pour votre soutien.

Carte journalière CFF, nouvelle version !

La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée CFF, déjà bien connue dans les transports publics. Elle est disponible pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe avec ou sans abonnement demi-tarif et à deux niveaux de prix.



- En vente à la Mairie de Céligny entre 6 mois et 1 jour avant le voyage
- La carte journalière dégriffée « Commune » est nominative (nom, prénom et date de naissance indispensables)
- Le contingent par commune disparaît, le prix le plus bas est disponible au plus tard 10 jours avant le voyage.

Classe et segment	Niveau de prix 1, disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage	Niveau de prix 2, disponible jusqu'à 1 jour avant le jour du voyage
2 ^{ème} classe, 1/2	39 francs	59 francs
2 ^{ème} classe, 1/1	52 francs	88 francs
1 ^{ère} classe, 1/2	66 francs	99 francs
1 ^{ère} classe, 1/1	88 francs	148 francs

Renseignements et achats au guichet de la mairie pendant les heures d'ouverture (mardi et mercredi de 9h à 11h et le jeudi de 16h à 19h). Paiement cash ou twist.



Abonnements de parcours Céligny - Genève.

Pour les habitants de la commune, remboursement partiel de votre abonnement UNIRESO Céligny – Genève au guichet de la Mairie sur présentation de votre quittance d'achat.

Coût à l'achat :	Junior	Adulte
4 zones mensuel	139.-	199.-
4 zones annuel	1'246.-	1'673.-

L'abonnement de transport public ne vous coûtera plus que l'équivalent de l'abonnement « Tout Genève ». **Le remboursement des abonnements annuels se fera sur votre compte bancaire ou postal. Merci de votre compréhension**

Remboursement :	Junior	Adulte
4 zones mensuel	94.-	129.-
4 zones annuel	846.-	1'173.-

Propriétaires de chiens

Médailles 2024.

Avis aux retardataires !

Tous les propriétaires de chiens sont tenus de retirer au guichet de la mairie la médaille pour chien 2024 avant le 30 avril.

Pour ce faire, veuillez vous munir impérativement de votre attestation d'assurance RC pour détenteur de chien et du carnet de vaccination de votre compagnon à quatre pattes.



Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont instamment priés de **ramasser les crottes** de leur compagnon à 4 pattes, des distributeurs de sachets et des poubelles sont à disposition sur le territoire communal.

Votre commune ne prélève pas de taxe communale sur les chiens. **Il est de votre responsabilité qu'il en soit ainsi encore dans les années à venir !**

De plus, nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas pénétrer dans les cultures, y compris les prairies, ainsi que dans les réserves naturelles (Bois de Bondex).

Il va sans dire que les chiens n'ont rien à faire sur la plage et les places de jeux.

Un grand merci aux propriétaires de chiens consciencieux.

Informations

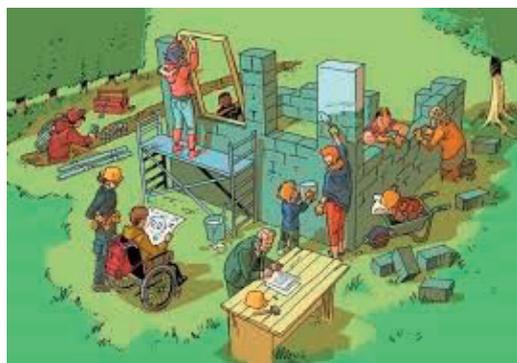
[Newsletter de la Commune](#)

Pour ne manquer aucune information communale, inscrivez-vous dès maintenant à notre nouvelle Newsletter en scannant le QR code ci-contre !

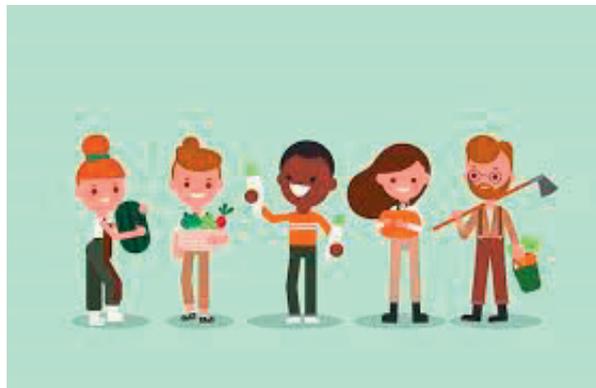


Jeunes volontaires pour diverses activités

Dans le cadre des activités communales, la mairie souhaite mettre sur pied un groupe, de jeunes de la commune, susceptible de fournir une aide lors des manifestations communales.



Il s'agirait de donner un coup de main aux organisateurs pour diverses tâches indispensables



à la réussite de toute activité. Nous pensons

notamment aux fêtes comme le 1^{er} août, le vide grenier, le cinéma sous les étoiles, etc. pour la tenue du bar à vaisselle, vente d'insignes, distribution de flyers, sensibilisation aux déchets, montage et démontage de tentes, tables et bancs et diverses autres tâches.

Des défraiements sont prévus. En cas d'intérêt et pour toutes questions, merci de les adresser à info@celigny.ch ou tél. 022/776.21.26.

Résultats des participants de Céligny à la Course de l'Escalade 2023

rang	nom	an	lieu	équipe	cat	temps	doss
42.	Bussard Gabrielle	1959	Céligny		Femmes V - 4.8km	29.08,4	31258
338.	Cubilla Alves Victoria	2008	Céligny		Cadettes B	13.54,2	33603
1964.	Dias Matos David	1998	Céligny		Marmite Adultes	52.04,3	35142
401.	Du Preez Kaylin	2015	Céligny	Du Preez	Poussines A8	12.23,4	35573
12.	Du Preez Wietsche	1982	Céligny	Du Preez	Flexi Mx 3 tours	30.36,7	35575
557.	Du Preez Wietsche Junior	2017	Céligny	Du Preez	Poussins B6	9.18,6	35574
130.	Ducommun Lionel	1982	Céligny	USM	Hommes III - 4.8km	26.45,1	35706
665.	Gaurier-Laffont Inès	2010	Céligny		Ecolières A	15.09,2	38215
181.	Hornung Mégane	1994	Céligny		Femmes I - 4.8km	25.36,8	40631
4594.	Labrique Alain	1974	Céligny	Labrique	Walking Adultes	1:39.07,0	42583
4597.	Labrique Kimberly	1974	Céligny	Labrique	Walking Adultes	1:39.07,8	42584
308.	Labrique Natalie	2007	Céligny	Labrique	Walking Jeunes	1:39.03,6	42585
276.	Lange Emmanuel	2010	Céligny		Ecoliers A	10.53,8	42857
31.	Lange Jacques	2017	Céligny		Poussins B6	6.41,8	42858
132.	Lange Louis	2013	Céligny		Ecoliers B10	11.00,3	42859
575.	Lange Marie+Hadrien Lange	2018	Céligny		Course Parents / enfants	10.15,5	10201
369.	Niggli Eleanor	2015	Céligny	Niggli	Poussines A8	12.14,0	47335
733.	Niggli Ellina	2010	Céligny	Niggli	Ecolières A	16.16,8	47336
1159.	Pell Nicholas	1984	Céligny	Pell	Marmite Adultes	43.58,0	48448
704.	Pell Rosalyn	2014	Céligny	Pell	Marmite Jeunes	44.00,7	48449
1168.	Pell Sarah	1982	Céligny	Pell	Marmite Adultes	44.04,5	48450
707.	Pell Sophia	2012	Céligny	Pell	Marmite Jeunes	44.03,9	48451
559.	Petrucelli Andrea	2011	Céligny	Ecolint	Ecoliers A	12.20,6	48901
319.	Varatharaju Vysnave	1990	Céligny		Course du Duc Femmes II	1:57.15,4	7793
784.	Weiss Henriikka	1978	Céligny	Brönnimann/Weiss	Marmite Adultes	38.04,3	56104
491.	Weiss William	2013	Céligny	Brönnimann/Weiss	Marmite Jeunes	37.42,2	56108

Message du Maire.

Dans un esprit de transparence et afin d'éclaircir les interrogations soulevées ces derniers mois par la population de la Commune, voici résumées deux récentes décisions prises par la Mairie.

L'Exécutif souhaite répondre de manière indépendante et neutre aux arguments du comité référendaire qui prétend que les Grands-Chênes I comportent encore de nombreux défauts de construction et que la construction de ces immeubles n'a pas été une opération financière bénéfique aux finances communales.

Pour ceci, un audit « construction » sera établi, par une société externe indépendante. Ce travail sera réalisé après les derniers travaux en cours sur les attiques des Grands-Chênes afin de confirmer ou non si d'autres travaux sont encore à prévoir.

Un second audit, financier celui-ci, sera établi par un spécialiste indépendant, lorsque la Commune aura réglé le montant final des travaux en cours sur les attiques des Grands-Chênes. Le but étant de nous fournir la rentabilité de nos immeubles, y compris les divers travaux complémentaires entrepris depuis la fin de sa construction.

Les résultats de ces audits seront communiqués dès que possible.

Et tout prochainement, un retour sur la situation de la fiscalité communale vous sera transmis.

Vincent Hornung
Maire de Céligny

Votre avis nous intéresse !

Avez-vous récemment changé de mode de chauffage pour passer aux pellets, plaquettes de bois ou pompe à chaleur ?

Quelles sont les avantages et les inconvénients !

Faites-nous part de vos expériences, bonnes ou mauvaises !

Nous attendons vos messages sur info@celigny.ch



D-Tox numérique: Mode d'emploi

Réduisons nos données et prolongeons la
vie de nos appareils

Prolongeons la vie de nos appareils

Prolongez la durée de vie de vos équipements informatiques grâce à ces quelques gestes à mettre en œuvre au quotidien ! En évitant la production et le transport de nouveaux équipements vous **réduisez votre empreinte carbone** et **économisez de l'argent à long terme**.

Comment ?

Ordinateurs

- Limiter la surcharge de votre ordinateur en installant trop de logiciels ou en stockant des fichiers inutiles. Cela peut ralentir les performances et réduire la durée de vie de l'appareil.
- Débrancher votre ordinateur portable, car le laisser branché en permanence peut réduire la durée de vie de la batterie. Utilisez-le sur batterie aussi souvent que possible.
- Protéger ses équipements (ordinateur, téléphone portable, tablette) des températures extrêmes et de l'humidité, car cela peut endommager les composants.
- Effectuer régulièrement des mises à jour et utiliser des solutions de sécurité et de confidentialité, pour vous assurer que vos équipements sont protégés contre les virus et les logiciels malveillants.
- Remplacer les composants vieillissants tels que la batterie ou le disque dur, plutôt que d'acheter un nouvel appareil.



Tablettes et téléphones portables

- Privilégier une connexion filaire ou Wi-Fi plutôt que la 4 et 5G.
- Bloquer la lecture automatique des vidéos sur les réseaux sociaux.
- Couper la localisation pour économiser de l'énergie et éviter la transmission de données concernant votre positionnement.
- Fermer les applications pour économiser de l'énergie et prolonger la durée de vie de la batterie.
- Éteindre le téléphone la nuit pour faciliter les mises à jour.
- Passer au mode sombre (dark mode).
- Penser toujours au mode économie d'énergie.
- Faire un bilan de votre activité numérique pour désactiver ou désinstaller les applications et les logiciels peu ou pas utilisés.

Mesurez votre empreinte carbone avec la calculette d'impact CO2:
<https://monconvertisseurco2.fr>

Réduisons nos données

Voici tous les types de documents que vous pouvez supprimer :

Sur les disques durs et réseaux

- Les documents brouillons: versions intermédiaires d'un document finalisé
- Les doublons: tout document (Word, Excel, etc.), photo, vidéo et fichier audio conservé à double.
- Plutôt que de créer des copies multiples, privilégier la création de raccourcis
- Tout document obsolète et sans valeur patrimoniale
- Les fichiers dans les dossiers "temporaires" et "téléchargements"

Astuces :

Pour supprimer les fichiers les plus lourds :

- ouvrez le fichier jaune Explorateur de fichier 
- sélectionnez un dossier
- dans le champ Recherche (petite loupe) tapez le mot **taille:** (avec les deux points) sans appuyer sur Enter

Un fichier déroulant s'affiche vous permettant de trier les fichiers en fonction de leur poids !

Sur vos services de stockage en ligne (clouds)

- Les documents "à double" sur les serveurs cloud destinés le plus souvent au partage
- Tout document photo, vidéo et audio dupliqué ou obsolète et sans valeur patrimoniale
- Les documents en copie déjà sauvegardés sur un disque externe ou un autre système de *backup* (sauvegarde)



Tous les documents qui ont une valeur administrative, juridique ou patrimoniale doivent être conservés en respectant les contraintes archivistiques, légales et réglementaires propres aux activités du service et à la nature des données.

Sur votre téléphone mobile

- Les applications non utilisées
- Les messages Whatsapp, SMS et MMS obsolètes comme ceux sponsorisés, les spams, les messages "OK", "bien arrivé", etc.
- Photos, vidéos et fichiers audios inutiles ou multiples

Astuce :

Désactiver l'enregistrement automatique des médias (photos, vidéos) sur les messageries instantanées

Sur votre boîte de messagerie

- Avis de réunion, invitations, vacances, etc.
- Courriels avec des pièces jointes qui ont déjà été téléchargées dans le lecteur réseau
- Courriels informels, sans valeur administrative ni juridique
- Courriels reçus pour information dont le contenu n'est plus d'actualité
- Newsletters lues ou non lues (bloquer les émetteurs de mails indésirables)

Astuce :

Effacer les courriels inutiles les plus lourds : ceux qui pèsent plus de 10 Mo

**Vous avez fait tout cela ?
Alors maintenant, pensez à vider vos corbeilles !**

Le patrimoine de Céligny en lumière



Photo : S. Zuppinger

A l'issue d'une vaste enquête cantonale, l'Office du patrimoine et des sites vient de publier sur Internet les résultats du recensement architectural de Céligny. L'histoire de plus de trois cents bâtiments est ainsi révélée et dévoile des trésors insoupçonnés. La sélection s'étend du début du XVIII^e siècle à la fin des années 1960 ; autant dire que chacun y trouve son contentement !

Un outil patrimonial

Outil de connaissance et de gestion fondamental du patrimoine bâti, le recensement architectural a été mis en œuvre dans le canton de Genève dès le mois de février 1975, dans le cadre du projet de loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, qui sera adopté l'année suivante (LPMNS du 4 juin 1976). Cette opération sera achevée en 1993.

La commune de Céligny accueille les recenseurs en juin 1988 puis de janvier à avril 1989. Ces premières investigations privilégient alors le patrimoine rural très ancien et se concentrent par conséquent sur les cent septante cinq bâtiments formant le noyau villageois ou constituant d'anciennes maisons de maître.

La décision de mettre ces données à jour découle de l'adoption en 2013 du Plan directeur cantonal 2030 et s'inscrit alors dans une enquête menée à l'échelle cantonale. Les objectifs poursuivent également le but d'élargir les investigations au patrimoine né depuis la fin du XIX^e siècle. Ainsi, tous les bâtiments construits avant 1985, hormis ceux bénéficiant déjà d'une mesure de protection, sont photographiés, étudiés et évalués, ce qui représente à Céligny au total trois cent vingt-sept objets traités.

Une vision patrimoniale

Naturellement, ce recensement égrène les magnifiques maisons rurales qui marquent le centre villageois, dont bon nombre est déjà attesté en 1722. On y croise également de superbes granges-écuries, déjà présentes au XVIII^e siècle, d'anciennes auberges, par exemple celle dite Au Lion d'Or (Crans 2)

qui est déjà connue en 1812, ou encore une boulangerie construite en 1853 (Crans 3).

De même, les grands domaines, telle la maison de maître de Garengo, édifiée entre 1758 et 1763, ne sont pas oubliés par les recenseurs. On a également plaisir à redécouvrir les hameaux de la Grande et de la Petite-Coudre, riches de magnifiques maisons paysannes et dépendances agricoles créées entre le XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle.

Les surprises patrimoniales viennent pour leur part de bâtiments méconnus ou isolés. Par exemple, la maison Chaponnière (Pry 14), édifiée vers 1870 par l'architecte André Bourdillon, ou le «Chalet Arolla» (Founex 15), dû en 1896 à l'architecte Emile Reverdin, se distinguent par leurs somptueux décors en bois découpé. A la route de Suisse, l'architecte Edmond Fatio a pour sa part signé en 1924 une transformation remarquable d'un ancien pavillon de bain né en 1891.

En ce qui concerne les bâtiments publics, relevons que l'entrée du village est encore marquée par une ancienne gendarmerie, construite en 1900 par un architecte renommé de Genève : Etienne Louis Poncy. De même la gare, sa petite halle de marchandises et son buffet forment un ensemble exceptionnel créé dans les années 1912-1915.

Terminons ce coup d'œil par un saut dans le temps et la découverte d'une villa alliant élégance et sobriété, due en 1967-1969 aux architectes Michael Annen, Rolf Siebold et Hans Siegle (Murat 25). Ceux-ci ont puisé leur inspiration dans les œuvres Ludwig Mies van Rohe, livrant un bâtiment d'une très grande qualité et pourvu d'aménagements extérieurs très élaborés.

Une invitation patrimoniale

Cet aperçu ne livre qu'une infime partie des résultats de l'étude conduite par l'Office du patrimoine et des sites. L'ensemble des données qui ont été rassemblées sont consultables sur Internet, sur le guichet Geopatrimoine du Système d'information du territoire genevois. Chaque bâtiment est présenté sur une fiche précisant l'année ou la période de construction, et exposant une ou plusieurs vues des façades. Les plus beaux objets bénéficient d'une description circonstanciée. Bonne visite !

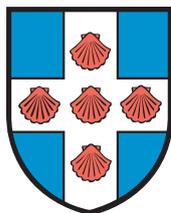
Pour plus d'informations :

Site cartographique :

<http://ge.ch/sitg/> (onglet Patrimoine/Recensements architecturaux)

Site du recensement architectural du canton :

<http://genevepatrimoine.ch/>



MAIRIE DE CÉLIGNY

Canton de Genève

Sortir des dettes !

Permanences de proximité animées par la Fondation genevoise de Désendettement

Conscientes des effets dévastateurs du surendettement, les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy se sont associées afin d'établir un partenariat avec la Fondation genevoise de Désendettement (FgD).

A cet effet, des **permanences bimestrielles animées par la FgD, en vue d'un accompagnement individualisé dans l'aide au désendettement sont mises sur pied**. Ces permanences, qui se tiendront en tournus dans les cinq communes, seront à chaque fois ouvertes à toute personne domiciliée dans l'une ou l'autre de ces communes.

Après analyse de la situation, la FgD peut apporter une aide au désendettement via des **prêts sans intérêts assortis, dans certains cas, de dons**, et intervenir aussi auprès des créanciers pour négocier le montant des dettes. Pour plus d'infos :

<https://www.desendettement.ch/demande.php> et notamment les critères d'attribution <https://www.desendettement.ch/criteres.php>

Afin de pouvoir bénéficier du soutien de la FgD, il convient préalablement de constituer un dossier. Sont habilités pour ceci : le CAS de Versoix (022/420.48.00), la Fondation Autonomia (078/234.40.60 ou mb@autonomia-ge.ch) ou Dôme Seniors pour les aînés (079/701.59.60 ou info@domeseniors.ch)

Modalités des permanences

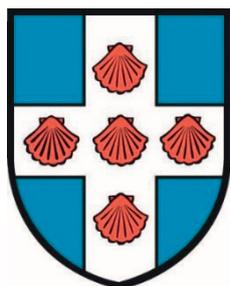
- Horaire : mardi 16h - 18h
- Dates/lieux :
 - 13 février 2024 à Pregny-Chambésy
 - 9 avril 2024 à Bellevue
 - 11 juin 2024 à Céligny
 - 13 août 2024 à Genthod
 - 8 octobre 2024 à Collex-Bossy
 - 10 décembre 2024 à Pregny-Chambésy
- Accessibles avec ou sans rendez-vous
- Chaque permanence est ouverte à toute personne domiciliée dans l'une des cinq communes

Mairie de Céligny, février 2024



Adresses utiles

URGENCES MEDICALES	tél.	144
POLICE et sauvetage sur le Lac	tél.	117
SERVICE DU FEU Commandant des pompiers de Céligny Cap. Florian Baudet	tél.	118 079 460 58 85
GENDARMERIE DE VERSOIX Ilotièrè Alessandra Di Lorenzo Le poste est ouvert au public de 10h à 17h Samedi : fermé. www.geneve.ch/police	tél.	022 427 63 00
ECOLE DE CELIGNY	tél.	022 776 17 13
APEC, présidente Mme Sabine Nerlich (Association des parents d'élèves de Céligny)	tél.	078 956 01 14
IMAD Institution genevoise de maintien à domicile, antenne de Versoix	tél.	022 420.48.38
CAS Versoix - centre d'action sociale	tél.	022 420.48.00
Dôme Seniors, assistance sociale et administrative pour les aînés	tél.	079 701 59 60
Solidarité, Christel Hofer, diacre	tél.	021 331 56 06
Consultations juridiques Versoix	tél.	022 779.25.86
EMS Résidence Bon-Séjour Versoix EMS Résidence ST-Loup Versoix	tél. tél.	022 775.24.24 022 799.15.25
FOYER DE JOUR LIVADA Versoix	tél.	022 779 01 01
REPAS A DOMICILE Central de Carouge	tél.	022 420.23.00
TELEALARME	tél.	022 420.24.00
Permanence « Accueil Ukraine » Rte de Meyrin 49 – 1203 Genève 9h à 16h tous les jours	tél.	022 420 59 00
Consommation d'alcool et cannabis chez les ados ! Infos et conseils :		www.mon-ado.ch
Urgences violences domestiques 24/24 anonymat garanti (en 8 langues)	tél .	0840 110 110



2024

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Ces annonces sont faites sous réserve de modification !

27 avril 2024	Portes ouvertes caserne des pompiers	<i>Compagnie des Sapeurs pompiers</i>
26 mai 2024	Vide greniers	<i>Commission culture et loisirs du CM</i>
15 juin 2024	Cinéma « Sous les étoiles »	<i>Commission Culture et loisirs du CM</i>
28 juin 2024	Promotions	<i>Ecole et Mairie</i>
1^{er} août 2024	Fête nationale	<i>Mairie</i>
24 août 2024	Théâtre « Mille Lieux »	<i>Commission culture et loisirs du CM</i>
31 août 2024	Repas de soutien	<i>Ass. Namasté Gumda</i>
29 sept. 2024	Critérium	<i>CycloCéligny</i>